



ATLAS LOCAL DES ORCHIDÉES SAUVAGES

2022-2026

*Commune de St Maurice de Satonnay et
sites limitrophes (Péronne, Azé, Igé, Verzé, Laizé)*



AVANT-PROPOS



Zygène de la petite coronille

LA CÔTE MÂCONNAISE, UNE “TERRE D’ORCHIDÉES”

La nature calcaire du Mâconnais, ainsi que son gisement de pelouses sèches, certes fragilisé par la déprise agricole, favorise une grande diversité d'espèces appréciant les conditions pourtant rudes de ces milieux. Mais on y trouve aussi des espèces moins connues localement, inféodées aux massifs forestiers qui représentent le tiers du territoire, ou aux bien plus rares prairies humides, profitant de la proximité immédiate de la plaine de Saône.

Cet atlas a pour vocation de mettre en valeur toutes ces espèces, pas seulement celles que l'on retrouve sur les panneaux d'Espaces Naturels Sensibles ou les pliants d'offices du tourisme. Son emprise, certes très restreinte, permet d'avoir un aperçu assez complet des enjeux de conservation liés à telle ou telle parcelle. Les milieux privilégiés des orchidées étant associés à tout un cortège floristique et faunistique (cf photos), leur préservation n'est pas seulement un levier de protection de notre patrimoine, mais aussi un moyen de conserver le caractère fonctionnels de ces écosystèmes.



Thomise enflé

UN MONDE DE DUPERIE FASCINANT

Ces subtiles menteuses que sont les orchidées dépendent d'un champignon qui leur est propre pour que leur graine, dépourvue de réserve nutritive, puisse germer. Ce qui est au départ une relation mutualiste d'échange réciproque vire petit à petit au parasitisme à peine dissimulé, au détriment du malheureux champignon !

Ce sont également de grandes imitatrices : certaines, sans nectar, miment la forme de leurs consoeurs qui en produisent. D'autres imitent la forme de femelles d'insectes et émettent un analogue de leurs phéromones pour en attirer les mâles... Ces stratégies de reproduction sont apparues très récemment à l'échelle de l'évolution, et se retrouvent d'ors et déjà fragilisées par l'action ou l'inaction humaine, comme un grand nombre d'autres processus d'interdépendance.



Ascalaphe soufré

INTRODUCTION

MÉTHODE ET GÉNÉRALITÉS

Cet atlas est le fruit d'un travail de prospection mené de mars 2022 à juin 2026. Il ne s'agit en aucun cas d'une démarche scientifique, puisqu'une bonne moitié des données ayant permis de réaliser les cartographies sont des "données opportunistes", enregistrées à l'occasion de promenades ou de sorties associatives. Quelques inventaires participatifs mais plus "cadrés" (transects) ont cependant été réalisés afin de préciser les effectifs de certaines espèces particulièrement abondantes, en pelouse sèche (au-dessus de Champagne) et en prairie humide (aux Jaudières). Ci-dessous la composition d'une fiche-espèce :



Mai 2026 : comptage participatif des dactylorhizes tachetés des Jaudières par transects

Statut :
PR = protection régionale
PN = protection nationale
VU = vulnérable
ZNIEFF = espèce déterminante pour une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (pas de protection, juste informatif).

Ce calendrier correspond à la floraison observée sur la période de l'atlas, mais sa justesse doit être tempérée par l'effet du contexte climatique actuel.

Cette icône signifie que l'espèce n'a pas été observée sur le territoire communal de Saint Maurice, mais sur un site limitrophe (moins d'un kilomètre).



ORCHIS BRÛLÉ

Neotinea ustulata

Menaces :

- Pétinement équin et bovin (R)
- Enfrichement des stations ouvertes (P)
- Conversion des pelouses en vignobles

Statut : aucun

Nombre : 60



Il s'agit de l'une des seules espèces du genre *Neotinea* à être présente au nord de la vallée du Rhône, ce qui réduit les risques de confusion. De fait, les petites (souvent moins de 10 cm) inflorescences blanches à sommet pourpre sombre, avec des points de la même couleur sur les pétales, sont caractéristiques. Elles passent toutefois facilement inaperçues dans les hautes herbes des pelouses calcaires. C'est une espèce de sols très pauvres et secs, qui n'a pas encore été observée sur Saint Maurice (Azé seulement).

Assez rare localement, l'orchis brûlé présente de fortes variations d'effectifs inter-annuelles, mais reste bien implanté au Tuzot, dont le versant nord accueille jusqu'à 60 pieds. Cependant, le remplacement des chevaux comtois par des vaches highlands semble lui avoir nui. Il a plus ou moins disparu du bois de Châtenay à cause de l'enfrichement : l'espèce peut être abondante mais très localisée, avec des stations de quelques mètres carrés seulement. Ses fleurs semblent particulièrement attirantes pour la Tachinaire à grande corne, une mouche qui est l'un de ses principaux pollinisateurs.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



Les menaces sont suivies d'un P pour "potentielle" ou d'un R pour "réelle". Dans ce dernier cas, cela signifie que leur impact négatif a été observé sur la période de l'atlas.

Le nombre affiché n'est qu'une estimation du nombre de pieds, toujours plus approximative à mesure qu'augmente l'effectif réel de l'espèce.

Les cartes ont été réalisées sur Qgis. Un spot vert correspond à un pied ou un regroupement de pieds. La distance entre deux spots est au moins deux fois supérieure au diamètre d'un seul spot. Le tracé rouge correspond aux limites de la zone prospectée.

IDENTIFICATIONS

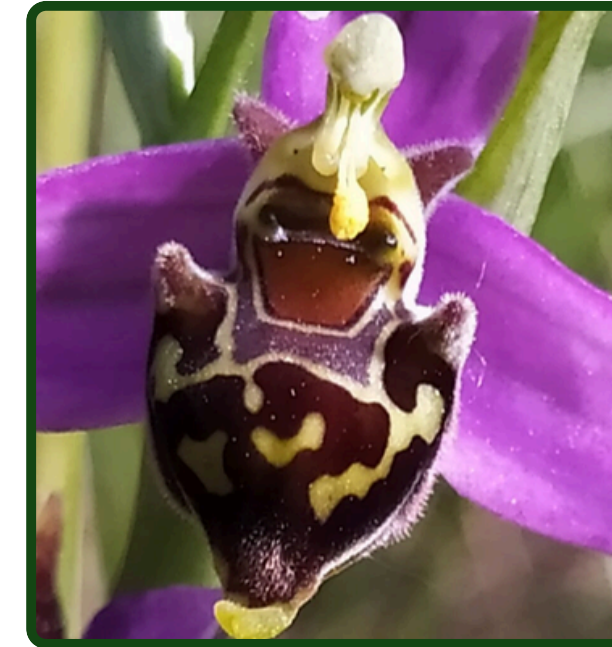
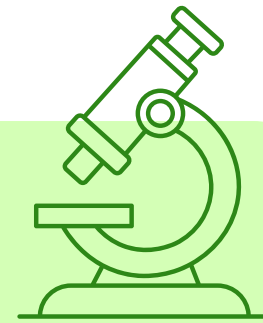
QUELQUES CAS AMBIGUS...

Une des difficultés rencontrées concernait la gymnadénie moucheron, qui se différencie de la gymnadénie odorante par des critères assez subtils, dont un plus long éperon nectarifère. Le manque de temps ne permet pas d'identifier pied par pied les taxons les plus abondants, ce qui compromet l'extrapolation des effectifs, souvent attribués à une seule espèce (la gymnadénie moucheron) alors qu'il pourrait exister des stations mixtes. Chez les ophrys, un pied atypique d'*Ophrys fuciflora* a été observé sur la période précoce de l'atlas, présentant des traits plutôt typiques de *Ophrys scolopax*, mais ce dernier est théoriquement absent de la région, et de telles ressemblances ont déjà été documentées.

Quelques rares hybrides ont été observés sur le terrain :

- *Orchis x hybrida* (*Orchis pourpre* X *Orchis militaire*), assez courant
- *Orchis x spuria* (*Orchis homme-pendu* x *Orchis militaire*), plus rare
- *Dactylorhiza x aschersoniana* (*Dactylorhize de mai* X *Dactylorhize incarnat*), un seul

Ces hybrides étant extrêmement minoritaires, ils n'ont pas été conservés dans les inventaires. Seul *Orchis x hybrida* est observé chaque année avec certitude, même s'il semble se raréfier sur les deux dernières années de l'atlas.



Ophrys fuciflora "particulier"



Orchis x hybrida

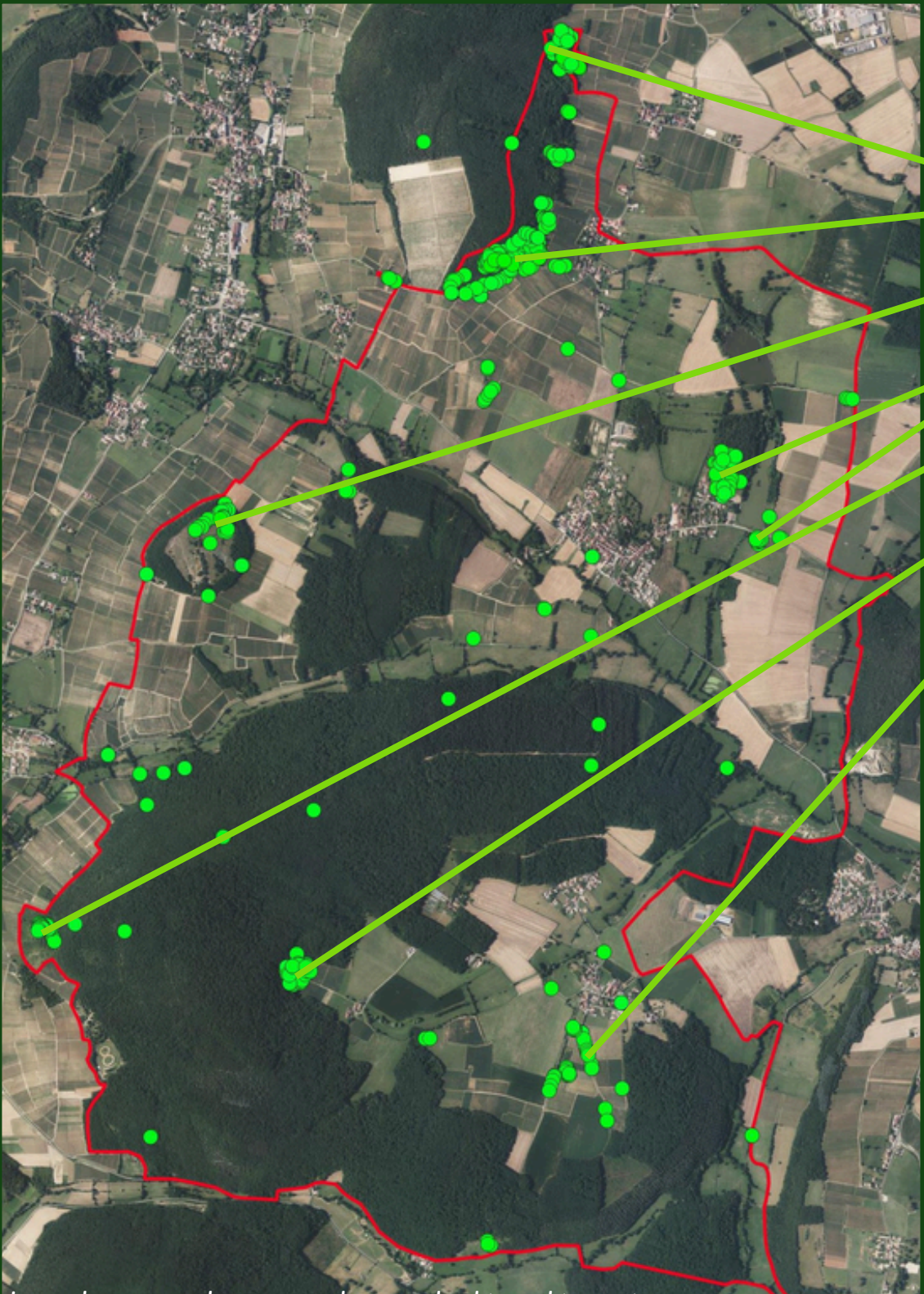


Orchis x spuria



Dactylorhiza x aschersoniana ?

LOCALISATION DES ENJEUX



Localisation de toutes les orchidées détectées

site	richesse spécifique	espèces à statut	espèces localisées
pelouses calcaires de Châtenay	16	limodore à feuilles avortées, epipactis de Müller	4
pelouse calcaire du Tuzot	12	aucune	2
prairie humide des Jaudières et Pommerats	8	dactylorhize incarnat, dactylorhize de mai	3
pelouse sèche de la Roche	4	aucune	0
pelouse sèche de Mornay	8	ophrys miroir	1
chemin et prés des Savots	3	aucune	0

Le tableau ci-dessus répertorie les 6 sites "majeurs" (plus de 100 pieds) sur la zone de l'atlas. Il ne s'agit pas forcément de zones à forts enjeux de conservation, certaines ne comportant que des espèces communes et ubiquistes (chemin des Savots). La colonne "espèces localisées" correspond au nombre d'espèces restreintes au site sur toute la zone de l'atlas, sur sa dernière année (2026).

Les pelouses calcaires de Châtenay et la prairie humide des Jaudières devraient faire l'objet de la plus grande attention, chacune comportant une espèce protégée et plusieurs espèces peu communes. Il s'agit également des deux sites les mieux dotés en nombre de pieds (plusieurs milliers).



Station très dense d'orchis pyramidal (Savots)

LOCALISATION DES ENJEUX

OÙ SE TROUVENT LES ORCHIDÉES ?

Les populations d'orchidées inventoriées sont déséquilibrées en terme de composition spécifique, mais aussi de répartition entre habitats. Les pelouses sèches sont de loin les plus diversifiées avec 21 des 25 espèces recensées, dont une quinzaine inféodées ou presque à ces milieux, et presque la moitié des pieds.

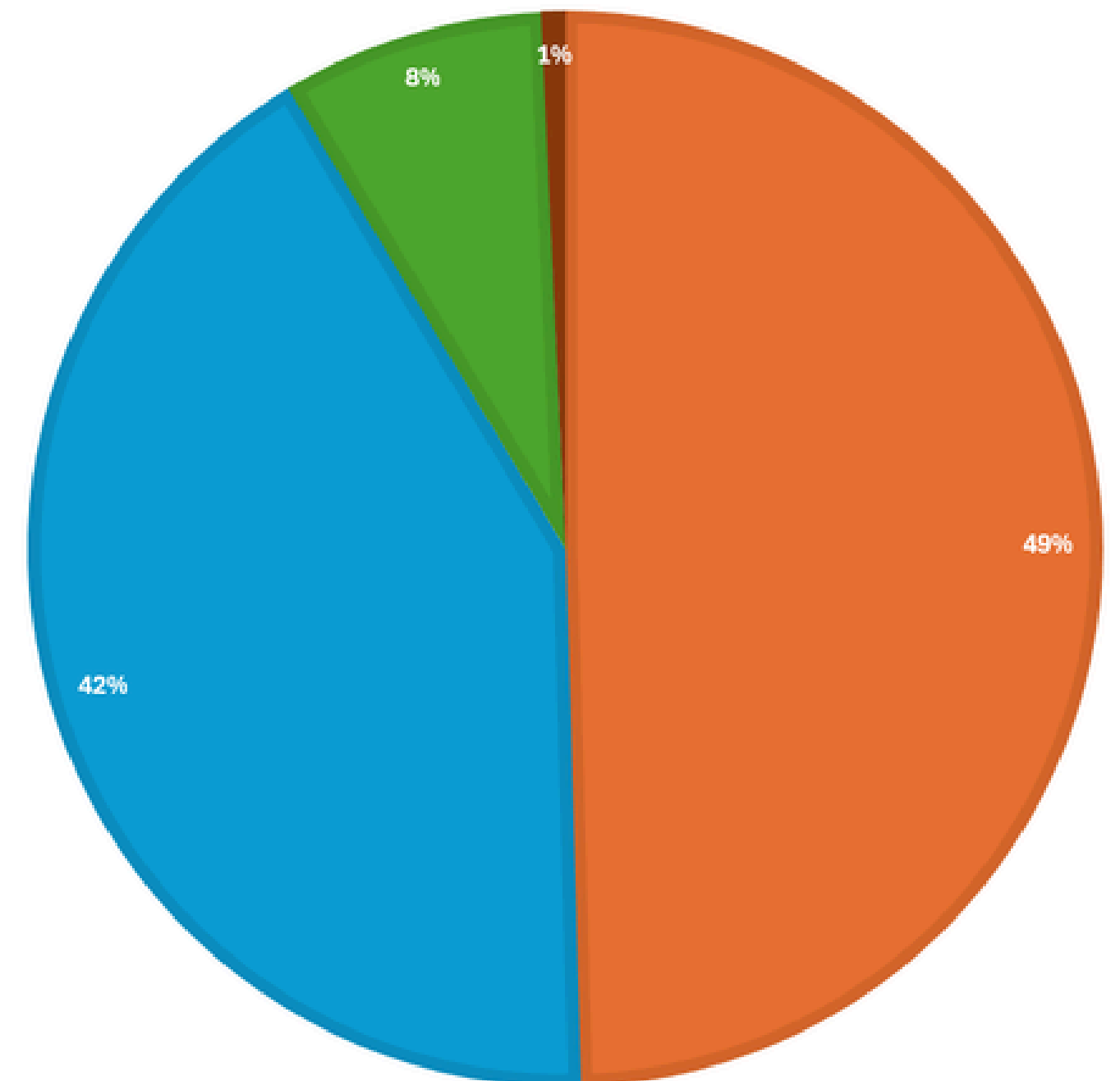
Viennent ensuite les prairies humides, et si le moindre nombre d'espèces (7 dont 3 inféodées) n'est pas étonnant, celui des pieds a de quoi surprendre, avec 42% des 7690 pieds estimés. Ce chiffre vient de la "prolifération" du dactylorhize tacheté sur le verger des Jaudières (3200 pieds environ), qui est le représentant exclusif des prairies humides à orchidées sur la commune.

Les talus / jardins / prairies regroupent tous les milieux ouverts à caractère globalement mésophile. Il s'agit souvent d'habitats de substitution assez anecdotiques, excepté pour les orchidées ubiquistes (orchis bouc, orchis pyramidal), sans espèce inféodée ou vraiment typique. Attention au biais de sous-prospection !

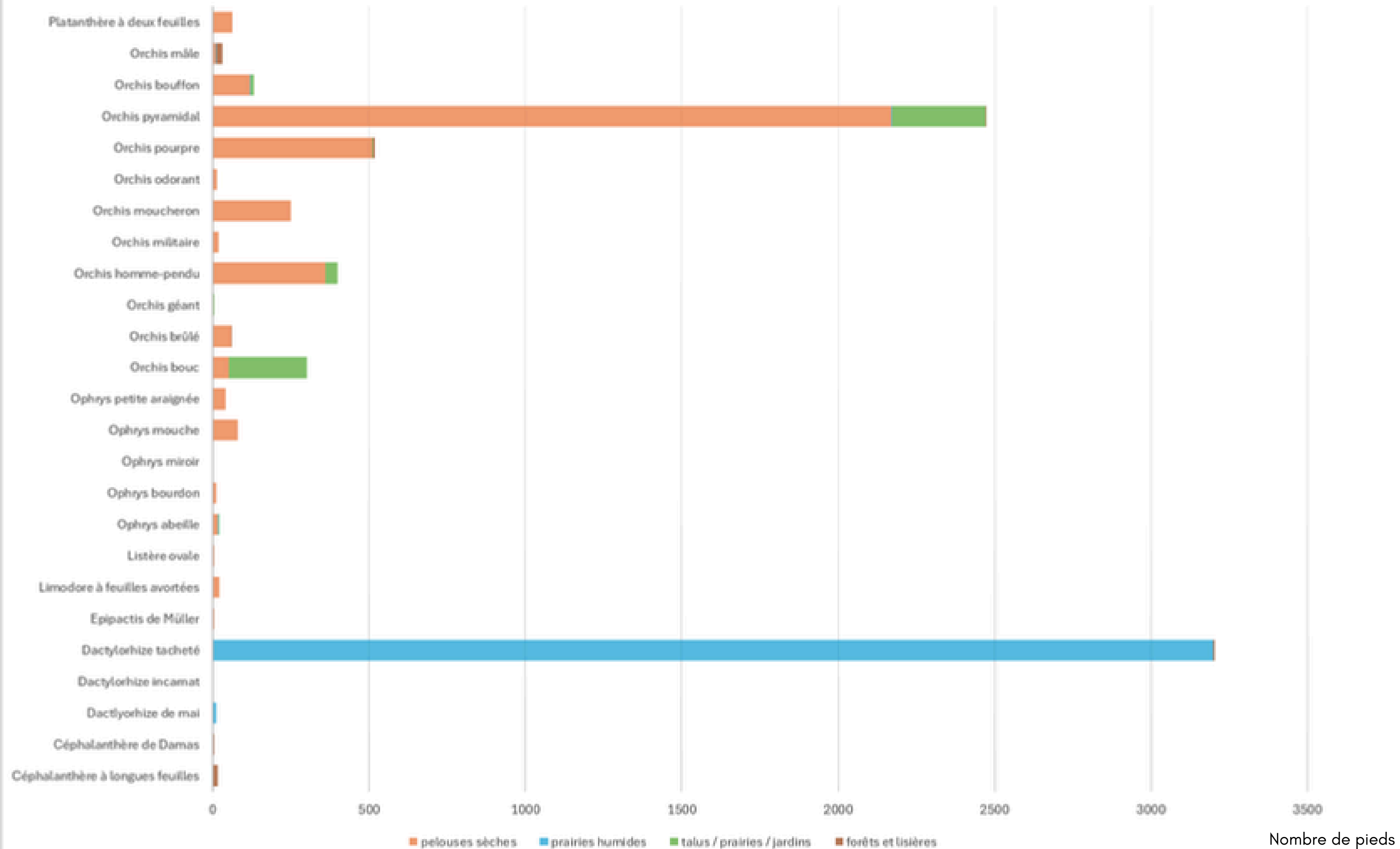
Les populations forestières sont peu représentées. De fait, les limodores, réputées pour leur affinité forestière (lisières), se restreignent à la partie haute des pelouses sèches sur la zone inventoriée. Quant aux autres espèces effectivement forestières, elles ont disparu (céphalanthères) ou régressé (orchis mâle) sur la période de l'atlas.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PIEDS ENTRE HABITATS

■ pelouses sèches ■ prairies humides ■ talus / prairies / jardins ■ forêts et lisières



RÉPARTITION DES PIEDS ENTRE ESPÈCES ET DE CHAQUE ESPÈCE ENTRE HABITATS



Nombre de pieds

INTRODUCTION

MENACES ET ACTIONS

Les espèces rares peuvent être délimitées avec de la rubalise pour empêcher leur écrasement (en bas à gauche, *dactylorhize incarnat*) ou par du grillage pour empêcher leur abrutissement (en bas au centre, *ophrys miroir*).

Les orchidées forestières sont les plus menacées par l'enfrichement, qui peut au contraire s'avérer bénéfique pour quelques espèces en contexte plus ouvert. Les bénévoles de l'association comptent débroussailler le chemin du bois Bussière pour favoriser la *céphalanthère à longues feuilles*, qui y était présente. Les stations boisées sont également abîmées par le passage des deux-roues et des sangliers, et plus ponctuellement par des travaux sylvicoles (sur de plus gros massifs).



L'enfrichement concerne les pelouses sèches, mais également les prairies humides avec le tremble (en haut à droite, Jaudières). Les premières sont parfois pâturées, ce qui limite l'expansion du genévrier et du chêne, mais peut également occasionner des dégâts sur certaines espèces sensibles au piétinement (dans le cas de chevaux de trait ou de vaches).

Il est possible que le changement climatique ralentisse la fermeture de certaines pelouses. L'unique prairie humide à orchidées de l'atlas est inexploitée : seule la fauche estivale réalisée par le cantonnier permet de lutter contre le tremble, sur ce qui serait autrement une peupleraie.

FICHES - ESPECES



Dactylorhiza fuchsii



Ophrys apifera



Orchis pyramidalis



Orchis purpurea



ORCHIS BOUFFON

Anacamptis morio

Menaces :

- Piétinement équin et bovin (P)

Statut : aucun

Nombre : 132



Les noms de cette espèce assez commune lui viennent sans doute de l'aspect assez lâche de ses inflorescences, pouvant évoquer les clochettes d'un bonnet de fou ("bouffon") ou, pour son nom latin, le casque espagnol de la Renaissance ("Morion"). Il se distingue facilement de l'orchis mâle grâce aux nervures vertes qui ornent l'intérieur de ses sépales, et son aspect plus trapu.

L'orchis bouffon est une orchidée de milieux ouverts, qui s'épanouit sur les sols plutôt pauvres. On peut ainsi le retrouver sur une vaste gamme d'habitats, des prairies humides aux pelouses sèches, mais il privilégie les zones à végétation rase, ce qui correspond souvent aux pelouses pâturées par des ovins ou des chevaux. Il semble d'ailleurs relativement résistant au piétinement, et évite les prairies de fauche. Les effectifs peuvent varier d'une année à l'autre : il semble en forte régression sur le Tuzot, et en expansion à Châtenay (spot le plus au nord sur la carte), où sont situés la grande majorité des pieds inventoriés.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS PYRAMIDAL

Anacamptis pyramidalis

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

Nombre : 2474



Il s'agit sans doute de l'orchidée la plus abondante sur le Mâconnais, suivie de près par l'orchis pourpre et l'orchis bouc. Sur la zone de l'atlas toutefois, il semble concurrencé en la matière par le dactylorhize tacheté, bien qu'il soit infiniment moins localisé. L'orchis pyramidal est un fourbe, puisque ses inflorescences sans nectar imitent celles de la gymnadénie moucheron, une espèce plus rare avec laquelle il peut cohabiter, et dont les fleurs contrairement aux siennes contiennent du nectar ! La forme (et la taille) des inflorescences peut varier mais reste plus ou moins conique, et d'un joli rose bonbon. La période de floraison est particulièrement longue pour une orchidée, s'étirant jusqu'au milieu de l'été.

Certaines stations présentent d'impressionnantes densités (plus de 2100 pieds au-dessus de Champagne) : la multitude de taches rose vif est alors du plus bel effet. L'espèce peut se satisfaire d'un grand nombre de milieux ouverts, généralement bien exposés, sur sol plutôt sec et calcaire (talus herbeux, pelouses sèches, plus rarement le long de chemins forestiers). Elle peut même prospérer le long d'un petit bosquet à proximité immédiate des vignes, comme aux Sillons Longs par exemple.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





CÉPHALANTHÈRE DE DAMAS

Cephalanthera damasonium

Céphalanthère blanchâtre

Menaces :

- Enfrichement des stations en forêt (R)

Statut : ZNIEFF

Nombre : 4



Cette céphalanthère n'est pas encore présente sur notre commune, mais on la trouve à l'ouest : pelouse de Saint Germain et nord du bois de la Roche à Igé, butte du Tuzot et lisière de Châtenay à Azé. Contrairement à sa cousine la céphalanthère à longues feuilles, l'espèce ne se reproduit que par autofécondation. Autre différence, les feuilles sont plus larges et moins droites, disposées sur toute la longueur de la tige, et les fleurs ont une couleur blanche qui tire franchement vers le jaunâtre. Cette plante est typique des chênaies sur sol calcaire et bien drainé, on la retrouve aussi bien en sous-bois qu'en bord de chemin.

Comme sa cousine la céphalanthère à longues feuilles, elle semble très rapidement affectée par la fermeture de ses stations. Plus forestière, elle y est même sans doute plus vulnérable. Aucune fleur n'a été observée sur la période tardive de l'atlas, et il semblerait que sa présence sur la zone prospectée ne soit qu'intermittente. Néanmoins, la difficulté d'accès et de localisation précise des stations incite à rester prudent quant à sa fréquence.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



Igé, Azé



CÉPHALANTHÈRE À LONGUES FEUILLES

Cephalanthera longifolia

Menaces :

- Enfrichement des stations en forêt (R)
- Passage des deux-roues (P)

Statut : ZNIEFF

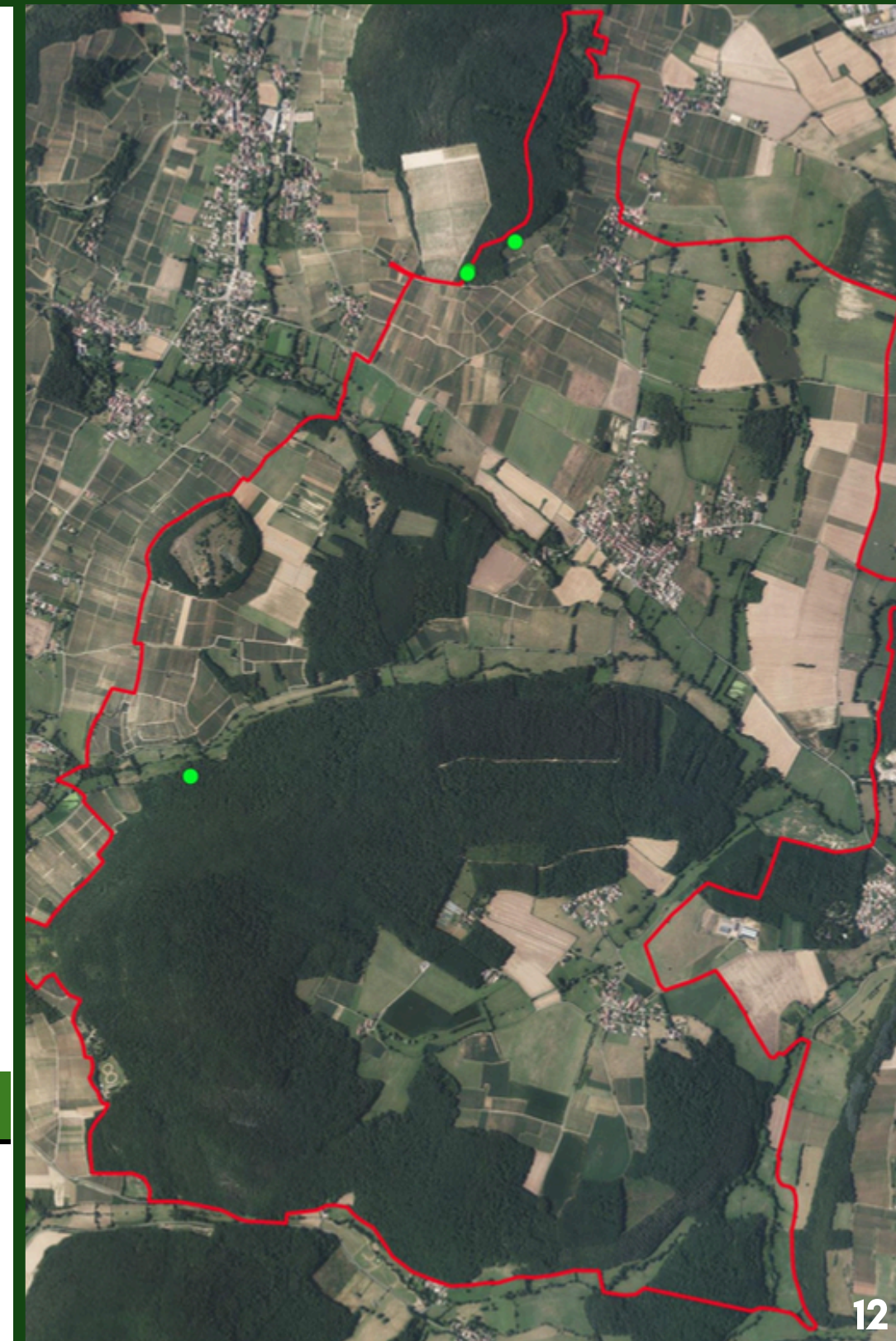
Nombre : 16



Les céphalanthères sont des orchidées forestières, mais elles ne sont pas cantonnées aux sous-bois : on les trouve également en lisière, au bord des chemins voire en pelouse sèche. La céphalanthère à longues feuilles porte bien son nom : ses feuilles très élancées partent de la tige avec un angle de 45°. Les fleurs sont d'un blanc immaculé, assez fermées. Parfois appelée "muguet royal", elle ne doit cependant être ramassée : assez abondante en contexte calcaire sur la région, elle montre toutefois une forte régression localement, avec l'enfrichement rapide de ses stations suite à l'abandon de certains chemins. C'est précisément ce qui est arrivé au bois Bussière : les seuls pieds restants sur la commune sont ceux de la lisière, vers la pelouse.

Une opération de défrichage du sentier sur sa station a été prévue par les bénévoles de ADN en octobre 2026. Elle aidera peut être l'espèce à reconquérir son ancienne localité, mais la destruction du buis par la pyrale laisse désormais passer beaucoup plus de lumière, ce qui risque de s'avérer fatal pour cette plante peu tolérante à la compétition.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





DACTYLORHIZE INCARNAT

Dactylorhiza incarnata

Menaces :

- Sécheresses (P)
- Enfrichement par le tremble (P)
- Implantation de panneaux solaires (P)

Statut : PR, VU, ZNIEFF **Nombre :** 2



Contrairement aux orchis, les Dactylorhiza n'ont pas de bulbe, mais un rhizome en forme de doigts, d'où leur nom. Le dactylorhize incarnat est l'une de nos orchidées les plus rares, avec deux pieds seulement au verger des Jaudières, dont un à l'identification incertaine (photo en haut à droite). Protégée au niveau régional, elle est connue sur les zones humides du val de Saône et des côtes mâconnaise et châlonnaise, mais semble en très nette régression depuis plusieurs décennies déjà. En cause : le drainage des prairies, les sécheresses successives et la déprise agricole impliquant la fermeture des milieux. C'est une plante de milieu ouvert et très humide, voire de marécage, qui tolère mal l'assèchement de son habitat, même temporaire.

Le fort contraste de ses fleurs (généralement de belle taille), la couleur verte de ses bractées (petites feuilles à la base des fleurs) et les feuilles presque sans tache dressées à 45° voire collées contre la tige, aide à le distinguer des autres dactylorhizes locaux, mais ces critères sont peu fiables pris individuellement. L'un des deux pieds détectés présente des caractéristiques d'hybride avec le dactylorhize de mai (cf photo en haut à droite).

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





DACTYLORHIZE TACHETÉ

Dactylorhiza maculata

Menaces :

- Sécheresses (P)
- Enfrichement par le tremble (P)
- Implantation de panneaux solaires (P)

Statut : aucun

Nombre : 3205



Le dactylorhize tacheté est notre orchidée de prairie humide la plus abondante. Proche cousin du dactylorhize de Fuchs, il s'en distingue par son labelle moins échancré, son éperon plus long et les motifs plus fins de ses fleurs. A la différence de *D. fuchsii*, le dactylorhize tacheté est associé aux milieux humides : prairie humide oligotrophe, généralement des prairies de fauche, et parfois sous-bois humide avec un peu de lumière. En expansion aux Jaudières, son abondance y est telle qu'il s'agit de l'espèce la plus représentée en nombre de pieds sur l'atlas, devant l'orchis pyramidal. La floraison fin juin concerne surtout les pieds forestiers.

Sur la commune, le dactylorhize tacheté est essentiellement présent sur la partie Est de l'ancien verger des Jaudières, où il fait l'objet d'un comptage en mai 2026. Il a également été ponctuellement observé dans les bois de Satonnay le long de la route (au niveau des sapins et du bois de Gourlaine). La plante semble apprécier les sols acides : plusieurs feuilles tachetées de brun attribuables à l'espèce ont été observées dans le bois de douglas, mais le cloisonnement sylvicole et le passage des sangliers les ont détruites.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





DACTYLORHIZE DE MAI

Dactylorhiza majalis

Menaces :

- Sécheresses (P)
- Enfrichement par le tremble (P)
- Implantation de panneaux solaires (P)

Statut : ZNIEFF

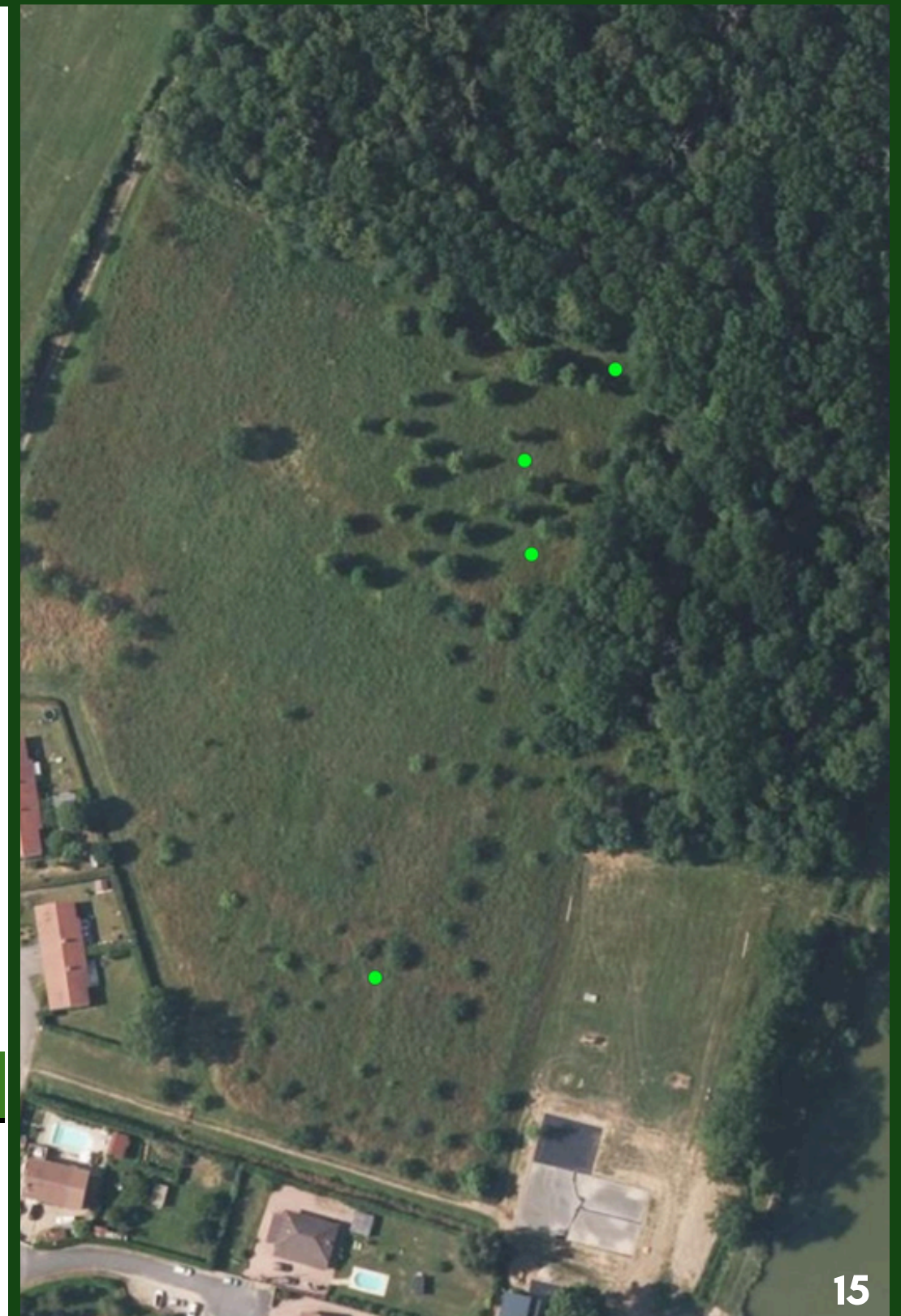
Nombre : 11



Bien que non protégé, le dactylorhize de mai est à peine plus répandu que l'incarnat, mais on en trouve sur le département dans le val de Saône au sud de Châlon, le proche Clunisois et l'Autunois. Plus exigeant que le dactylorhize tacheté, il est inféodé aux prairies humides oligotrophes, mais semble mieux tolérer les épisodes secs temporaires que l'incarnat. Sur la commune, il n'était représenté que par 7 pieds sur la partie sud du verger des Jaudières, mais en 2026, 4 pieds supplémentaires ont été observés sur la partie nord. La sécheresse dramatique survenue en fin d'atlas pourrait toutefois compromettre cette expansion.

Les inflorescences peuvent être massives au bout de quelques années. D'un rose foncé très voyant, elles se démarquent par leurs bractées de la même couleur (le plus souvent), et le faible contraste de leurs motifs. Les feuilles, parfois dressées, parfois étalées, sont couvertes d'abondantes taches brunes. Le nom "de mai" lui vient de sa période floraison précoce pour le genre, mais similaire à celle du dactylorhize incarnat.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





EPIPACTIS DE MÜLLER

Epipactis muelleri

Menaces :

- Enfrichement (R)
- Conversion des pelouses en vignobles (P)

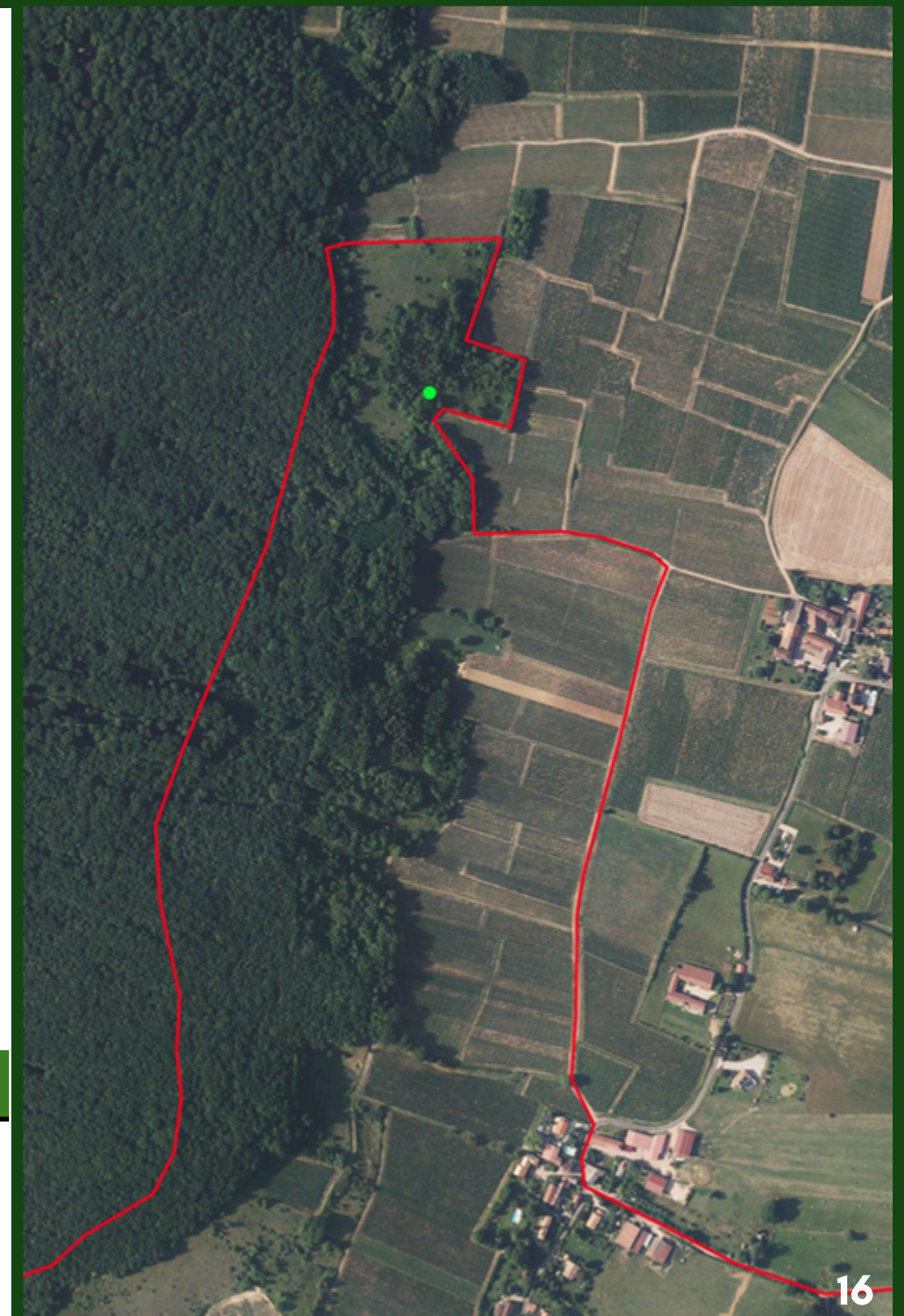
Statut : ZNIEFF

Nombre : 4



Les epipactis sont des plantes à rhizomes discrètes de sols calcaires, qui ne rechignent pas à pousser en lisière voire en forêt, même si certains préfèrent les zones humides. Leur floraison peut être très tardive, jusqu'à août dans certaines régions. Ces fleurs, souvent peu ouvertes, contiennent un peu de nectar, mais sont dépourvus de viscidium (substance collante qui permet l'adhésion des pollinies sur l'insecte). Les epipactis seraient donc capable d'autogamie.

Sur le Mâconnais, l'epipactis de Müller est une orchidée typique des pelouses sèches enfrichées, mais il est rarement très abondant. Cette espèce est assez largement répartie en Europe et tolère bien les conditions de basse montagne sur les Alpes. Son proche cousin, l'epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*) est réputé plus courant et était mentionné sur la zone de l'atlas, mais n'a pas été retrouvé lors des prospections.



dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



Péronne



ORCHIS MOUCHERON

Gymnadenia conopsea
Orchis moustique

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

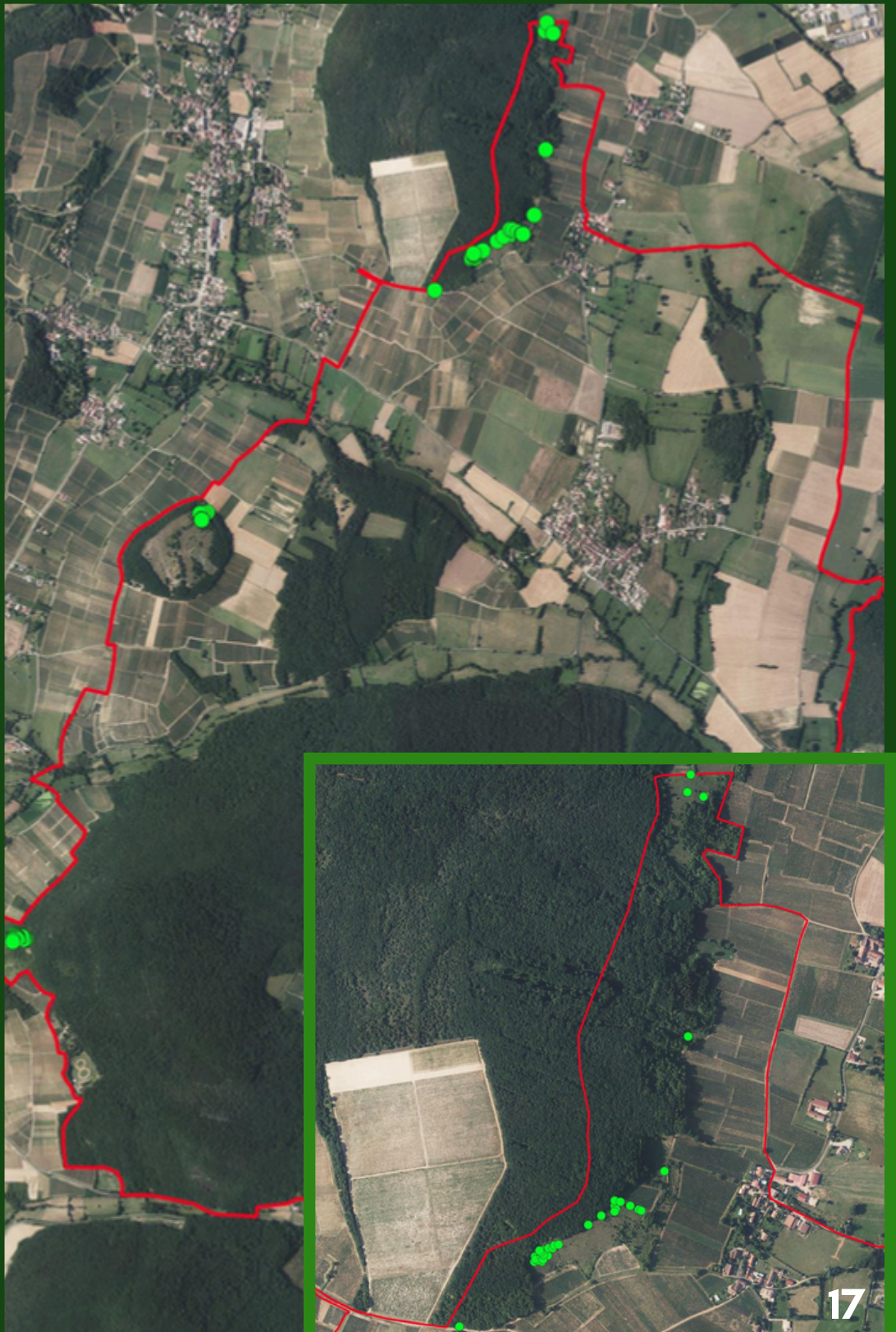
Nombre : 250



L'orchis moucheron est l'une des rares orchidées à contenir un peu de nectar, caché au bout de ses longs éperons : c'est la raison pour laquelle ses fleurs sont imitées par l'orchis pyramidal, qui pour sa part ne produit aucun nectar. Sa couleur varie du rose bonbon au rose pâle, avec quelques individus blancs. L'inflorescence est plus haute et élancée que celle de l'orchis pyramidal, et ne s'élargit pas vers sa base. Malgré son nom vernaculaire, il ne s'agit pas d'un orchis mais d'une gymnadénie. Les fleurs ont une odeur vanillée fort agréable, même si certaines sont inodores. A la différence de sa proche cousine *G. odoratissima* (absente de l'atlas), les éperons nectarifères sont très longs.

Espèce typique des pelouses calcaires, sa vaste répartition continentale contraste avec le faible nombre local de ses stations, cependant très denses. Le nombre de pieds semble avoir considérablement augmenté sur la pelouse sèche au-dessus de Champagne, et elle n'est plus cantonnée à la partie haute du site. Contrairement à son imitateur l'orchis pyramidal, elle s'accommode peu des milieux mésophiles, privilégiant les zones les plus ensoleillées. Elle semble également peu tolérante au pâturage trop prolongé.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS ODORANT

Gymnadenia odoratissima

Gymnadénie très odorante

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

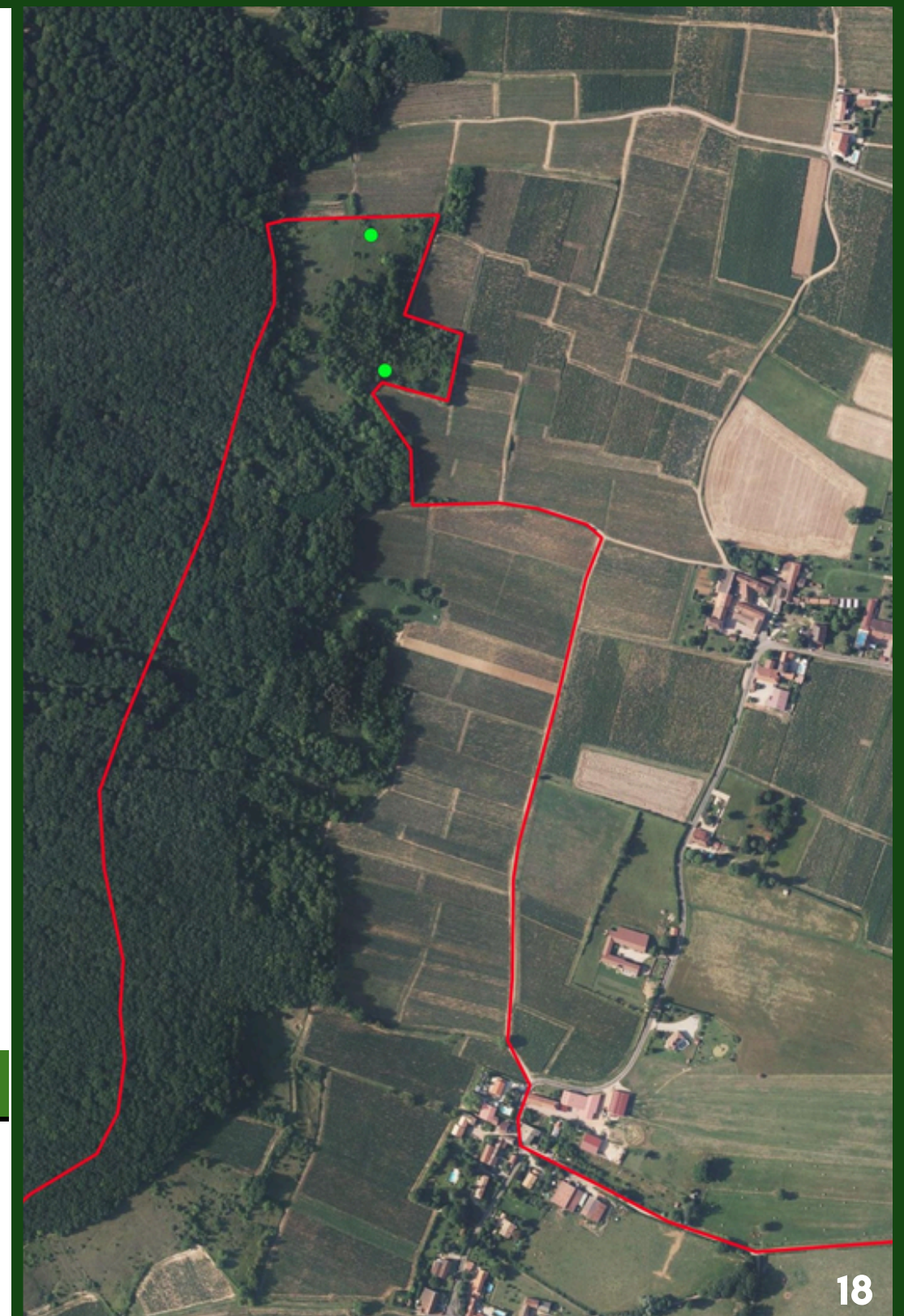
Nombre : 15



L'orchis odorant est un très proche cousin de orchis moucheron, mais beaucoup plus rare : de fait, c'est aussi une gymnadénie, et non un véritable orchis. Sa particularité ne réside pas dans son parfum, certes agréablement vanillé mais semblable à celui de la gymnadénie moucheron. Le critère le plus fiable réside dans la longueur de ses éperons, qui ne dépassent pas les ovaires (cf photo en haut à droite). Les inflorescences sont également plus petites et souvent moins compactes. Les bractées sont parfois vertes, mais ce n'est pas un critère fiable. La floraison est à peine plus tardive que celle du moucheron.

L'identification reste incertaine en ce qui concerne l'atlas. Les rares fleurs qui correspondent possiblement à l'espèce ont été trouvées fin juin, elles étaient déjà largement fanées et présentaient des critères intermédiaires. Il serait donc pertinent de revenir sur les stations détectées au début du mois de juin. L'habitat est également source de doute, puisque la gymnadénie très odorante est d'ordinaire associée aux milieux calcaires assez humides, bien qu'il existe des exceptions avérées. Les spots où seule la gymnadénie moucheron a été détectée devrait aussi faire l'objet de prospections plus poussées.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS BOUC

Himantoglossum hircinum

Loroglosse à odeur de bouc

Menaces :

- Fauches et tontes excessives (P)

Statut : aucun

Nombre : 300



Cette espèce assez connue est l'une de nos orchidées les plus communes. De fait, on le trouve dans à peu près tout type d'habitat non forestier (y compris les pelouses sèches), avec une préférence pour les talus herbeux en pente. Plutôt mésophile, il semble seulement éviter les zones les plus sèches ou au contraire ombragées et très humides. Les densités peuvent être localement impressionnantes (des centaines de pieds dans le pré au sud des Jaudières et sur la pelouse de Mornay).

L'orchis bouc est l'une de nos rares orchidées à contenir du nectar. Les inflorescences, imposantes (jusqu'à 60 cm de haut), ne peuvent être confondues, avec ce grand labelle central filiforme et cette odeur légère mais nauséabonde qui donne son nom à la plante (appelée « barbone fetido », c'est-à-dire « clochard puant » par les italiens !), censée attirer les diptères. Résistant au piétinement et à la pollution, c'est l'une de nos quelques orchidées dont l'avenir ne semble pas incertain pour le moment. Les feuilles sont visibles presque toute l'année.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS GÉANT

Himantoglossum robertianum

Barlie de Robert

Menaces :

- Fauches excessives (R)
- Gel tardif (R)

Statut : aucun

Nombre : 3



L'orchis géant porte bien son nom : il partage sa taille imposante avec son cousin l'orchis bouc et le fait de contenir du nectar, mais ses fleurs sont un peu plus colorées (violacées), quoique assez ternes sous nos latitudes, et sentent meilleur (avec une vague odeur d'iris). Les habitats de l'espèce sont similaires à ceux de l'orchis bouc, avec une affinité un peu plus forte pour les milieux secs et bien exposés. Car cette espèce d'origine méditerranéenne progresse peu à peu vers le nord à la faveur du réchauffement climatique.

Sur son aire d'origine, la floraison peut être très précoce (février voire janvier). L'orchis géant va probablement continuer son expansion, mais il est encore marginal localement, avec seulement trois pieds : un premier (disparu) sur un talus herbeux au bord des vignes en dessous du bois Bussière, un autre sur la pelouse qui surplombe Mornay, et le plus récent sur le chemin qui contourne le Tuzot, côté sud-ouest. Le nombre de stations "officielles" du Mâconnais est encore limité, et pour cause : plusieurs pieds ont été observés complètement brunis en cours de floraison, à la suite d'un épisode de gel au mois de mars-avril.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS BRÛLÉ

Neotinea ustulata

Menaces :

- Pétinement équin et bovin (R)
- Enfrichement des stations ouvertes (P)
- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

Nombre : 60



Il s'agit de l'une des seules espèces du genre *Neotinea* à être présente au nord de la vallée du Rhône, ce qui réduit les risques de confusion. De fait, les petites (souvent moins de 10 cm) inflorescences blanches à sommet pourpre sombre, avec des points de la même couleur sur les pétales, sont caractéristiques. Elles passent toutefois facilement inaperçu dans les hautes herbes des pelouses calcaires. C'est une espèce de sols très pauvres et secs, qui n'a pas encore été observée sur Saint Maurice (Azé seulement).

Assez rare localement, l'orchis brûlé présente de fortes variations d'effectifs inter-annuelles, mais reste bien implanté au Tuzot, dont le versant nord accueille jusqu'à 60 pieds. Cependant, le remplacement des chevaux comtois par des vaches highlands semble lui avoir nui. Il a plus ou moins disparu du bois de Châtenay à cause de l'enfrichement : l'espèce peut être abondante mais très localisée, avec des stations de quelques mètres carrés seulement. Ses fleurs semblent particulièrement attirantes pour la *Tachinaire* à grande corne, une mouche qui est l'un de ses principaux pollinisateurs.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



Azé



LIMODORE À FEUILLES AVORTÉES

Limodorum abortivum

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : PR, ZNIEFF

Nombre : 22



Cette orchidée, protégée au niveau régional, est l'une des espèces relativement rares observables sur la commune. Elle présente la particularité de ne pas avoir d'autres feuilles que celles, atrophiées et jaunâtres, qui gainent sa tige. Elle possède peu de chlorophylle : c'est un parasite d'un champignon russule, dont elle va pomper les ressources pendant plusieurs années (jusqu'à 10 ans) avant d'émerger de terre. Lorsque les conditions sont défavorables, elle est capable de végéter sous terre pendant plusieurs années.

Méditerranéenne, elle apprécie les températures élevées et les boisements clairs de pins ou de chênes et leurs lisières. 22 pieds, certains hauts de 50cm, ont été dénombrés sur la partie haute de la pelouse calcaire au-dessus de Champagne, à proximité du chemin qui longe le bois. De fait, elle ne semble pas si forestière que cela localement. L'éloignement des pieds au sentier est suffisant pour ne pas craindre le passage des cyclistes et motards, mais l'enfrichement de ces stations reste à surveiller.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





LISTÈRE OVALE

Neottia ovata

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

Nombre : 4



La listère ovale, dont le genre *Listera* a été intégré au genre *Neottia* suite à des analyses génétiques, est sans doute notre espèce d'orchidée la plus discrète. Entièrement verte, avec des feuilles assez grandes mais non dressées, elle n'est trahie que par la hauteur de ses inflorescences (une vingtaine de centimètres). La forme ovale des deux grandes feuilles (très rarement trois), nettement nervurées et légèrement pointues, est typique.

Sur la zone de l'atlas, la listère ovale n'a été observé que sur une seule station, sur la partie basse de la pelouse au-dessus du Carruge, en compagnie d'autres espèces peu communes (*limodore* et *epipactis* de Müller), mais sa discrétion la rend difficile à détecter. C'est une espèce réputée tolérante, avec une petite préférence pour les sols alcalins et riches, ce qui explique peut être sa "rareté" locale. A l'exception de certaines populations montagnardes, elle évite les milieux trop ouverts, leur préférant les forêts de pente ou les pelouses sèches enfrichées, comme ici.



dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





OPHRYYS ABEILLE

Ophrys apifera

Menaces :

- Tontes et fauches excessives (P)

Statut : aucun

Nombre : 20



Les ophrys sont des orchidées un peu particulières, puisqu'elles peuvent émettre des composés mimant les phéromones sexuelles de certaines espèces d'insectes (en l'occurrence des petites abeilles ou guêpes), ce qui attire les mâles des espèces susdites, et permet d'assurer la pollinisation... L'ophrys abeille est une espèce d'affinité méditerranéenne mais répandue partout en France. On le reconnaît à son labelle orné d'un U jaune mais sans languette jaune en bas, à l'inverse de l'ophrys bourdon. Les sépales peuvent être rose ou presque blancs. Assez commun sur les sols calcaires, il est rarement très abondant. Localement, on le retrouve plutôt en milieu ouvert, sur les pelouses sèches (parfois en lisière de bois) et dans les jardins peu tondus.

Le nombre des pieds et leur localisation peut considérablement varier d'année en année. Comme son nom l'indique, il dépend d'abeilles solitaires pour sa reproduction, bien qu'il soit capable d'autofécondation. De nombreux habitats ouverts sont susceptibles de lui convenir (des pelouses sèches aux prés humides), sa répartition est donc assez difficile à estimer. La seule station régulière, avec une douzaine de pieds, est la pelouse de Mornay.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





OPHRYYS BOURDON

Ophrys fuciflora

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

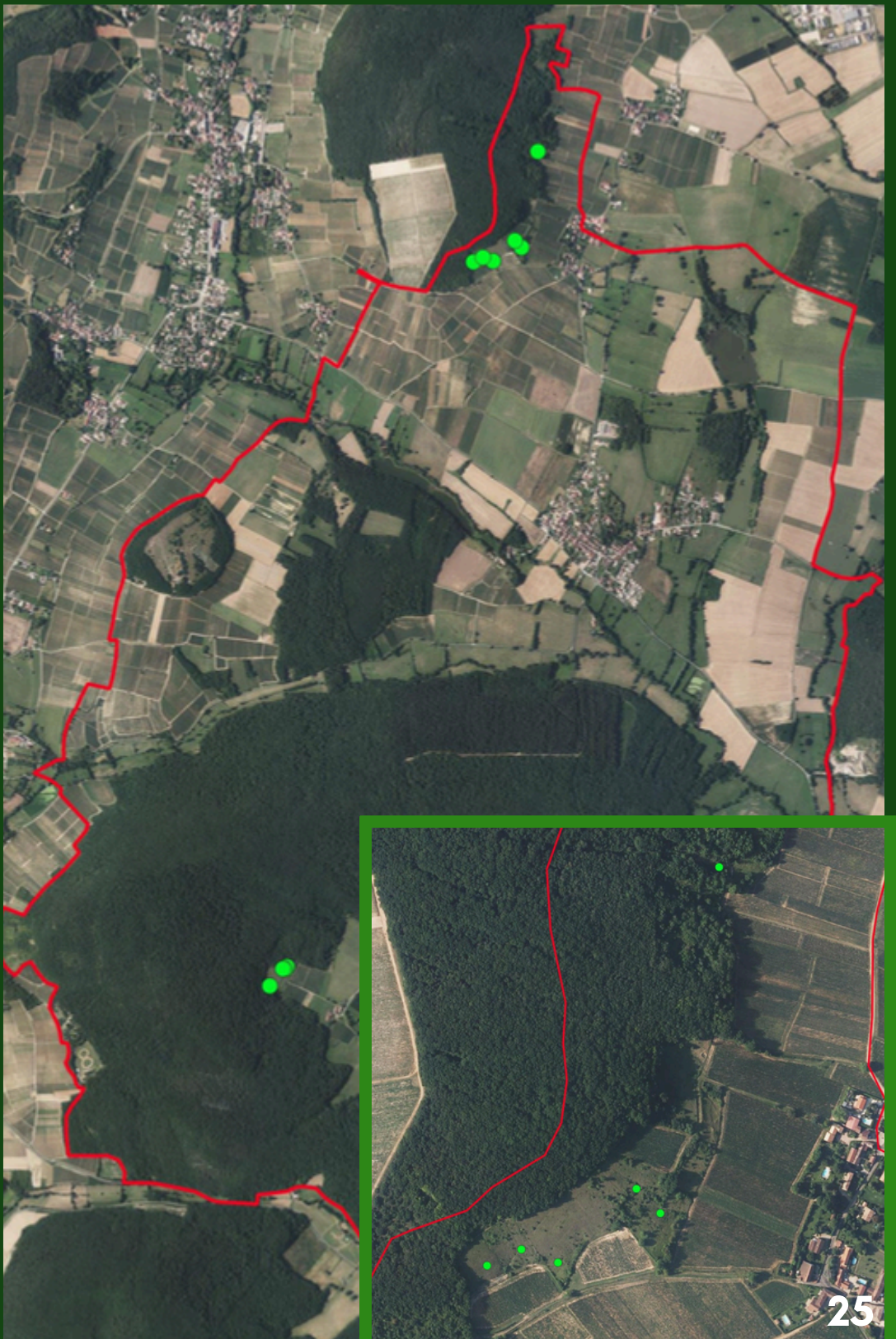
Nombre : 12



Il s'agit de rester prudent quant au nom d'ophrys bourdon, qui englobe une grande variété d'espèces très proches, la taxinomie de nombreux ophrys étant une affaire de spécialiste. Certains pieds présentent parfois des similarités au niveau de leurs fleurs avec l'ophrys bécasse (photo en haut à droite). Dans le Mâconnais, il est plus localisé que l'ophrys abeille, dont il se distingue par des sépales généralement roses (au lieu de vert), et un labelle central retroussé de jaune vers le bas, aux motifs jaunes moins réguliers (en forme de U chez l'ophrys abeille, formant trois taches / cercles chez l'ophrys bourdon).

On le retrouve généralement sur les pelouses calcaires bien exposées. Les seules stations de cet atlas sont toutes localisées sur les pelouses sèches de Châtenay, au-dessus de Champagne et du Carruge, mais la fiabilité de la carte est toujours relative avec les ophrys. L'aspect très variable de ses fleurs attirent des abeilles solitaires et quelques diptères. Localement peu commun, il semble mieux implanté à Mornay, mais de nombreux pieds disparaissent ou apparaissent d'une année sur l'autre.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





OPHRYS MOUCHE

Ophrys insectifera

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

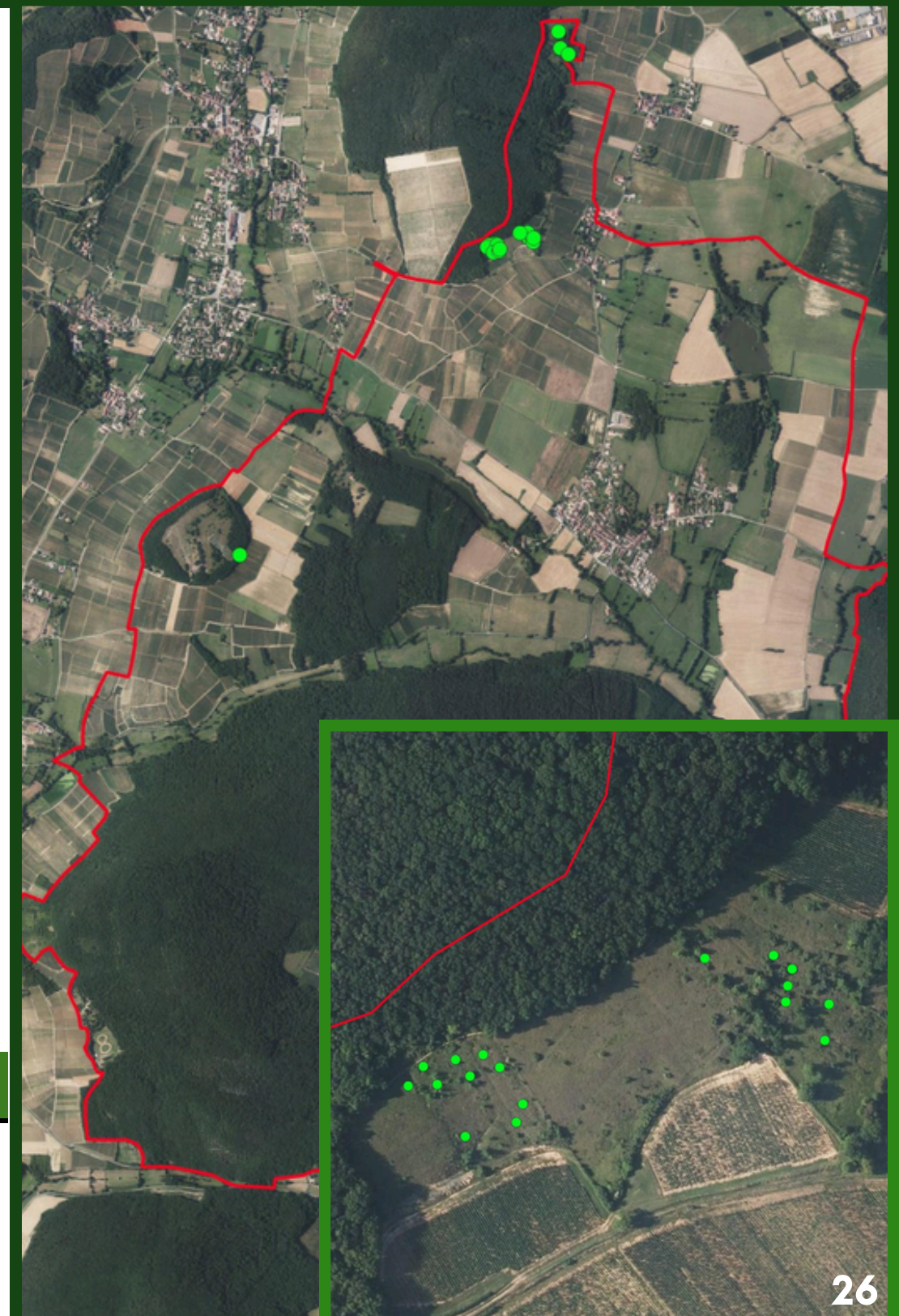
Nombre : 80



Cet ophrys est sans doute le plus abondant localement, mais peut facilement passer inaperçu, compte tenu de la taille minuscule et de l'aspect plutôt discret de ses fleurs : sa répartition locale est probablement sous-estimée (71 pieds relevés au-dessus de Champagne en 2022). Cependant, le nombre de fleurs observées était en chute libre en 2026. Son nom lui vient de la forme de ces dernières, mais c'est bien du mâle Argogorytes, une guêpe solitaire, dont il dépend pour sa reproduction.

C'est un ophrys que l'on retrouve sur les pelouses calcaires, parfois en densités impressionnantes (au-dessus de Champagne), parfois marginal (au Tuzot), et qui tolère assez bien les stations très sèches. En revanche, il est rarement présent sur les zones très rases, ce qui n'aide pas à le dénicher, perdu au milieu des hautes herbes. Il fait partie des rares ophrys dont l'aire de répartition s'étend sur à peu près toute l'Europe.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





OPHRYYS MIROIR

Ophrys speculum

Menaces :

- Isolement génétique (R)
- Piétinement équin (P)

Statut : PN, première obs **Nombre :** 1



Il s'agit là de notre orchidée la plus rare, et protégée au niveau national. La découverte d'un pied d'ophrys miroir à Saint Maurice en mai 2026 relève de l'extraordinaire. Cette espèce est en effet endémique du pourtour méditerranéen (Lot et Garonne, Bouches du Rhône, Corse, Pyrénées et Espagne), et du sud-ouest, avec quelques rares données moins méridionales (Lyon, Normandie). L'espèce a cet avantage d'être impossible à confondre, avec son labelle recouvert d'une pilosité brun-roux et orné d'une vaste tache bleu nacré qui donne son nom à la plante, et ses petits sépales verts avec deux bandes rougeâtres.

Cet ophrys est associé à la guêpe pollinisatrice *Dasyscolia ciliata*, disparue ou presque de France métropolitaine, ce qui condamne la plante à plus ou moins brève échéance. Cependant, certains supposent qu'elle serait capable d'autofécondation. Sur la commune, la fleur a été retrouvée sur la pelouse de Mornay, ce qui est d'autant plus étonnant qu'il ne s'agit pas de la pelouse sèche la plus typique : la proximité avec la forêt confère à l'endroit un caractère presque mésophile, qui profite d'ailleurs aux orchis bouc.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





OPHRYS PETITE ARAIGNÉE

Ophrys sphegodes subsp. araneola

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)
- Pluies intenses au printemps (P)

Statut : aucun

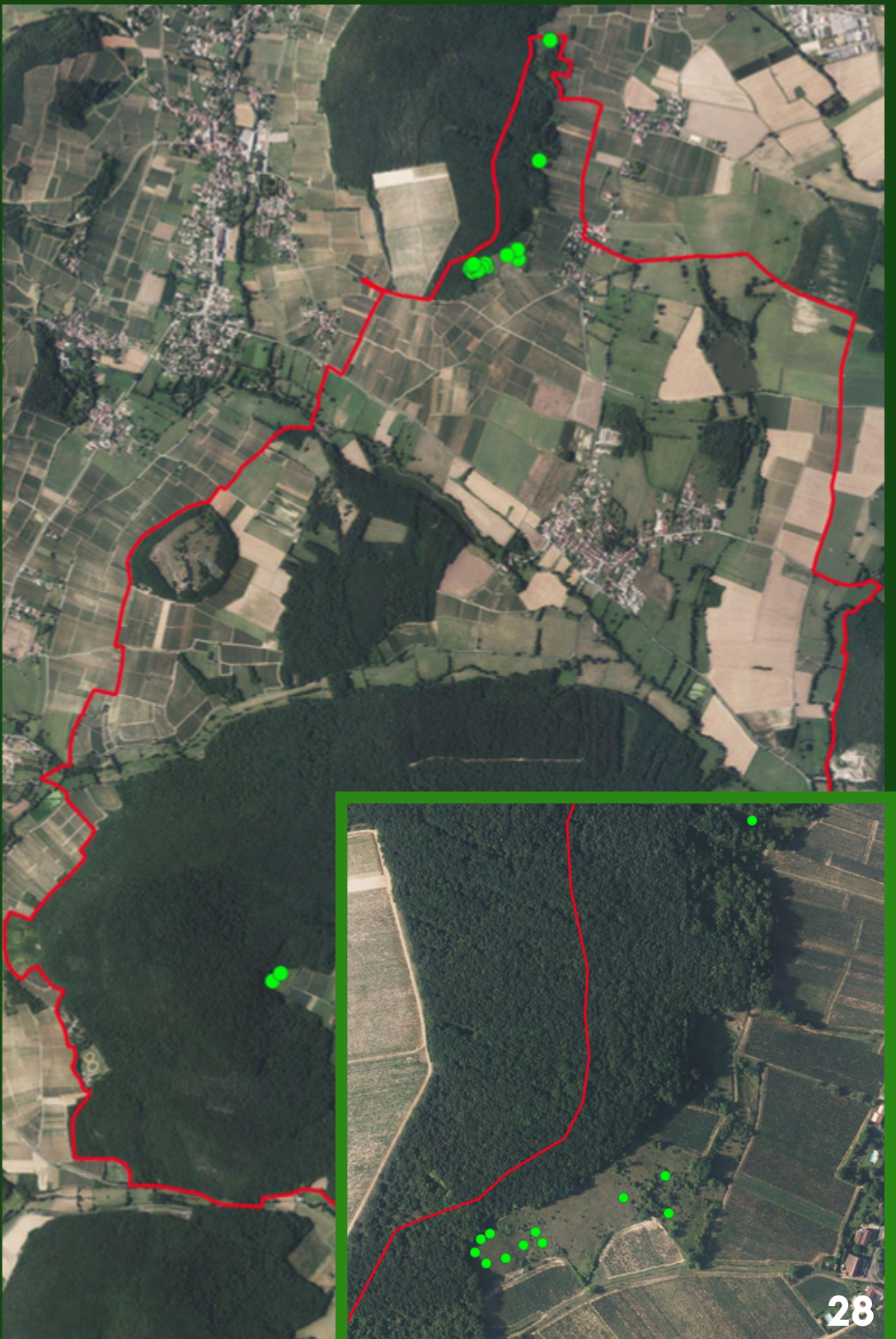
Nombre : 40



Les fleurs d'ophrys miment les femelles de certaines guêpes ou abeilles pour en attirer les mâles. Dans le cas de l'ophrys araignée, c'est une espèce d'abeille solitaire qui est visée. L'ophrys araignée ne peut être confondu avec aucun autre ophrys localement : le labelle est d'un joli brun roussâtre, bordé de jaune vif, et rehaussé d'une tache rousse ou violacée en forme de "H". Mais presque partout en France, il peut cohabiter avec de nombreuses espèces proches extrêmement similaire, la taxonomie de ces plantes étant assez infernale à démêler. Sur la commune, il s'agit très majoritairement de l'ophrys petite araignée, sous-espèce de Ophrys sphegodes.

Il présente la particularité de fleurir assez tôt par rapport aux autres ophrys, ce qui expose les fleurs aux risques associés au gel et aux fortes pluies. C'est une espèce inféodée aux milieux secs et bien exposés. Localement, elle ne se trouve que sur les pelouses sèches du massif de Châtenay (une petite quarantaine) et de Mornay (deux pieds). Le nombre de pieds en fleur fluctue énormément d'une année à l'autre en fonction des aléas météorologiques printaniers.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS HOMME-PENDU

Orchis anthropophora

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

Nombre : 400



Assez discret par la taille (rarement plus de 15 cm) et la couleur (vert avec des nuances de rouge ou de jaunâtre), l'orchis homme-pendu, ainsi nommé en raison de la forme « humaine » de ses fleurs, est une espèce répandue car peu exigeante. Parfois nommé « Acéras homme-pendu », l'ancien nom de genre *Aceras* renvoyant à l'absence d'éperon nectarifère, il a récemment été classé dans le genre *Orchis* grâce à des analyses génétiques. Il est d'ailleurs capable de s'hybrider avec d'autres espèces du même genre (l'orchis pourpre ou militaire par exemple).

Tout comme l'orchis bouc avec lequel il cohabite souvent (cf cartes), on le retrouve sur la partie basse des pelouses sèches et les talus herbeux bien exposés, avec une petite spécificité : il semble préférer les sols calcaires assez pauvres, et tolère mieux l'ombrage des lisières. Les densités peuvent être élevées, sur la pelouse au-dessus de Champagne par exemple (au moins 180 pieds), avec des stations généralement peu étendues.



dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



ORCHIS MÂLE

Orchis mascula

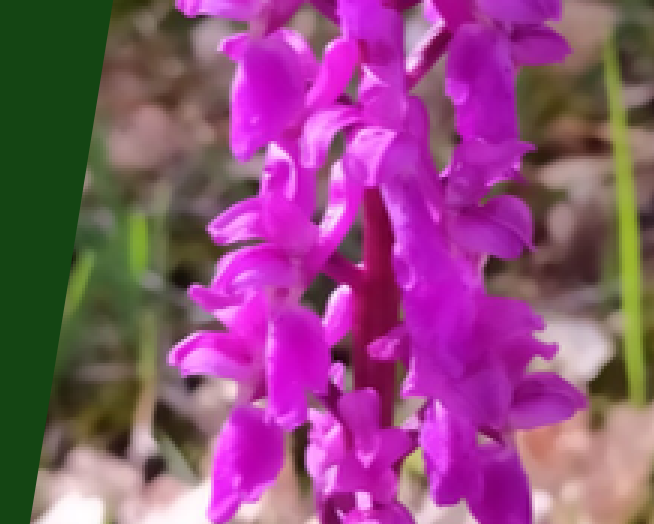
Herbe à la couleuvre

Menaces :

- Enfrichement des stations forestières (R)
- Cloisonnements sylvicoles (P)

Statut : aucun

Nombre : 32



L'orchis mâle est une espèce répandue, d'affinité plutôt forestière. L'humidité et la nature du sol lui importent peu, pourvu qu'il y ait un minimum de lumière. On le trouve ainsi en lisière de bois ou en bord de chemin forestier, parfois dans la partie broussailleuse des pelouses sèches. Les nombreux spots visibles sur la carte ne doivent pas tromper sur son abondance plutôt faible, puisque la plupart de ces stations ne comportent qu'un faible nombre de plants (à l'exception du Tuzot, seule vraie station en milieu ouvert), ou disparaissent complètement certaines années. Celles du bois des Brosses et du Tuzot semblent désormais appartenir au passé.

Les inflorescences peuvent atteindre une taille assez imposante (plus de 30 cm de haut). Leurs éperons dressés, ainsi que la forme particulière des tubercules de la plante, lui auraient valu son surnom de « mâle »... Les feuilles sont souvent ornées de taches sombres. Les inflorescences situées en pleine forêt sont généralement plus lâches et moins fournies. On croise parfois des spécimens entièrement blancs.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS MILITAIRE

Orchis militaris
Orchis guerrier

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)
- Hybridation avec l'orchis pourpre (P)

Statut : aucun

Nombre : 20



Son nom de « militaire » lui vient peut-être de la forme de ses sépales qui évoqueraient un casque, mais c'est une caractéristique que l'on retrouve chez d'autres espèces. Aussi appelé « orchis guerrier », il est assez proche de l'orchis pourpre, avec lequel il s'hybride souvent. Mais la couleur blanche des « casques » formés par ses sépales, ainsi que ses pétales plus roses et plus fins, permettent de le reconnaître sans difficulté. Des hybrides avec l'orchis homme-pendu existent également : ils ressemblent trait pour trait à ce dernier, mais avec les couleurs du militaire.

Il est aussi un peu plus rare que l'orchis pourpre, et moins méridional, puisque présent en Europe du Nord. On le retrouve le plus souvent dans la partie basse (et souvent enfrichée) des pelouses calcaires, ce qui s'explique par sa relative sensibilité aux longs épisodes de sécheresse. Son expansion à Châtenay en 2026 s'explique peut être par les pluies printanières qui lui ont permis de coloniser la partie haute de la pelouse, mais l'été qui s'ensuivit risque d'avoir l'effet inverse. Localement, c'est une espèce moins commune qu'attendu, avec de nombreux pieds discrets qui ne dépassent pas les 15 cm.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS POURPRE

Orchis purpurea

Grivollée, Petite demoiselle

Menaces :

- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

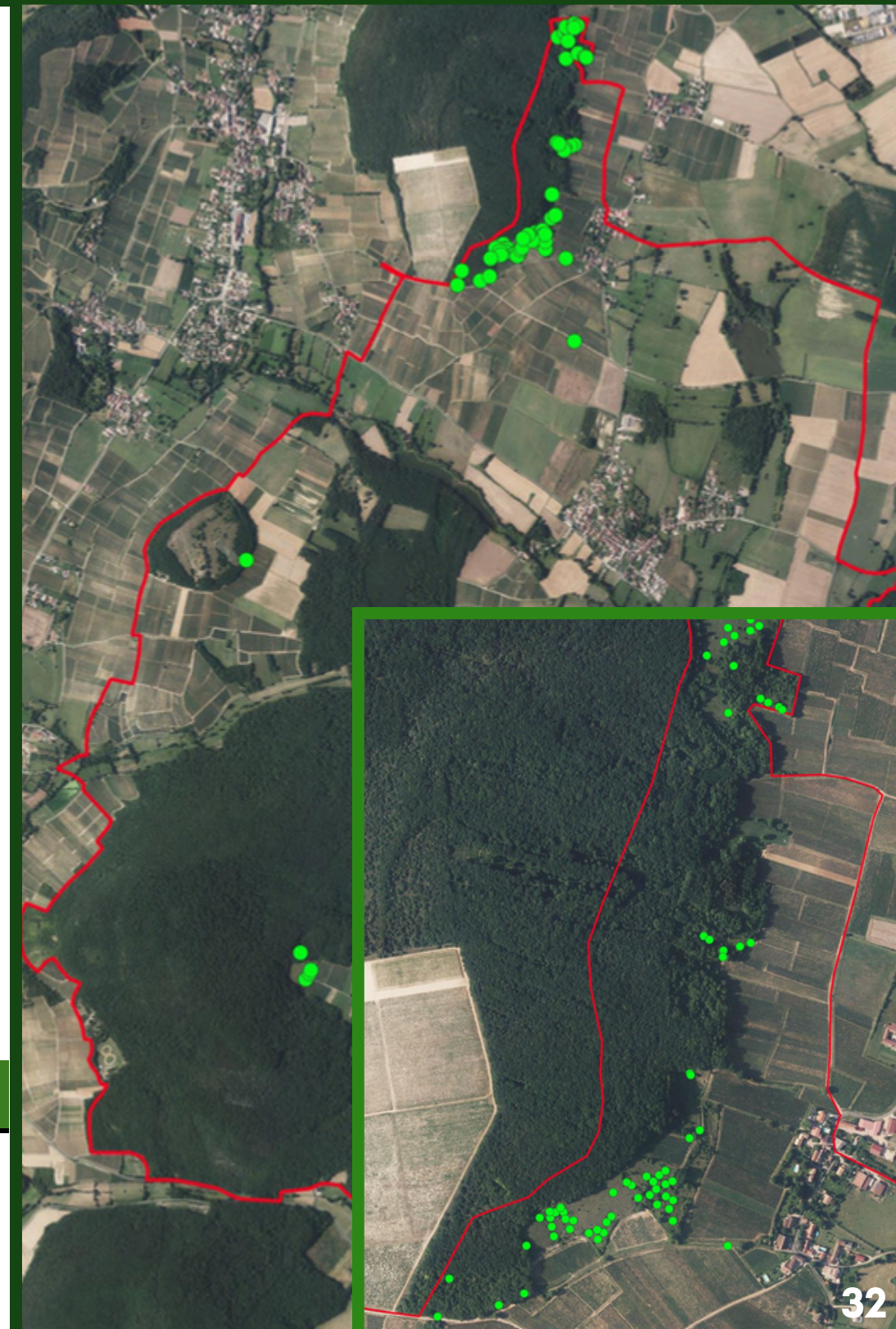
Nombre : 520



Aussi nommé « lady orchid » par nos amis britanniques, qui voient dans la forme de ses fleurs une petite robe à pois rouges, l'orchis pourpre est l'une des espèces d'orchidées sauvages les plus abondantes localement, juste derrière l'orchis pyramidal. Il existe de nombreuses et subtiles variantes de formes et de couleurs, avec des spécimens beaucoup plus clairs que d'autres, mais l'aspect général est toujours le même. On croise parfois des hybrides avec l'orchis militaire, présentant des caractéristiques intermédiaires, voire avec l'orchis homme-pendu.

Il est très présent sur les pelouses calcaires, bien qu'il puisse également être observé sur quelques stations inconstantes dans les bois clairs : de fait, il ne semble pas très affecté par l'enfrichement de ses stations, et préfère nettement les hautes herbes aux zones de végétation rase. Localement, les plus fortes densités sont observées sur la pelouse au-dessus de Champagne (près de 500 pieds). Sa répartition est très probablement sous-estimée, vers Champagne notamment.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							





ORCHIS À DEUX FEUILLES

Platanthera bifolia

Menaces :

- Piétinement équin et bovin (P)
- Conversion des pelouses en vignobles (P)

Statut : aucun

Nombre : 63



Délicates. Voilà l'adjectif qui décrit sans doute le mieux les inflorescences de cette espèce de platanthère, découverte sur la période tardive de l'atlas (juin 2026). Abusivement nommée "orchis à deux feuilles" alors qu'elle ne fait pas du tout partie du genre Orchis, elle ne peut être confondue (en Bourgogne) qu'avec l'orchis à fleurs verdâtres, bien plus rare et protégé sur la région, mais ce dernier ne pousse qu'en milieu humide. Les deux feuilles principales, qui donnent son nom à la plante, sont petites et très étalées. Les fleurs dégagent une légère odeur de vanille qui semble attirer certains papillons de nuit.

La seule station de l'atlas est localisée sur le versant nord du Tuzot (Azé), avec plus de 60 pieds. Pourtant, un inventaire ZNIEFF la mentionne vers Champagne. La tige pourrait atteindre les 40cm, mais ne dépasse que rarement les 10/15cm. C'est une espèce qui apprécie l'ensoleillement, bien qu'elle puisse tolérer un léger ombrage. Elle se trouve sur les pelouses sèches, pas forcément calcaires. Plutôt répandue en France et en Europe (jusqu'en Finlande), elle est cependant rarement très abondante.

dizaine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 à 10							
10 à 20							
20 à 30							



Azé

SOMMAIRE

INTRODUCTION : 1-7

<i>Avant-propos</i>	1
<i>Méthode et généralités</i>	2
<i>Identification</i>	3
<i>Localisation des enjeux</i>	4-6
<i>Menaces et actions</i>	7

FICHES-ESPÈCES : 8-33

<i>Orchis bouffon</i>	9
<i>Orchis pyramidal</i>	10
<i>Céphalanthère de Damas</i>	11
<i>Céphalanthère à longues feuilles</i> ..	12
<i>Dactylorhize incarnat</i>	13
<i>Dactylorhize tacheté</i>	14
<i>Dactylorhize de mai</i>	15
<i>Epipactis de Müller</i>	16

FICHES-ESPÈCES : 8-33

<i>Orchis moucheron</i>	17
<i>Orchis odorant</i>	18
<i>Orchis bouc</i>	19
<i>Orchis géant</i>	20
<i>Orchis brûlé</i>	21
<i>Limodore à feuilles avortées</i> ..	22
<i>Listère ovale</i>	23
<i>Ophrys abeille</i>	24
<i>Ophrys bourdon</i>	25
<i>Ophrys mouche</i>	26
<i>Ophrys miroir</i>	27
<i>Ophrys petite araignée</i>	28
<i>Orchis homme-pendu</i>	29
<i>Orchis mâle</i>	30
<i>Orchis militaire</i>	31
<i>Orchis pourpre</i>	32
<i>Platanthère à deux feuilles</i> ..	33



REMERCIEMENTS

Toutes les photos ont été prises sur la période et la zone de l'atlas, à l'exception de la petite photo de céphalanthère blanchâtre, libre de droit.

Inventaires :

Laurent Broyer
Pierrick Chaintreuil
Hervé Florimond
Pascal Gand
Christine Krypiec
Denis Krypiec
Lancelot Krypiec
Mélisande Krypiec
Cécile Robin
Michèle Robin
Fredy Roth
Liliane Roth
Gérard Sanchez
Laetitia Thévenet
Françoise Thorineau
Marie Thorineau
Michel Thorineau

Spots et accès terrains :

Frère Hervé
Jean Louis Lapray
Benoît Lenoir
Elsa Morel
Guillaume Morel
Suzanne Raveau

Identifications :

Frère Hervé
Mickaël Boisseau
Joël Herras
Lancelot Krypiec

Fauches aux Jaudières :

David Dufour



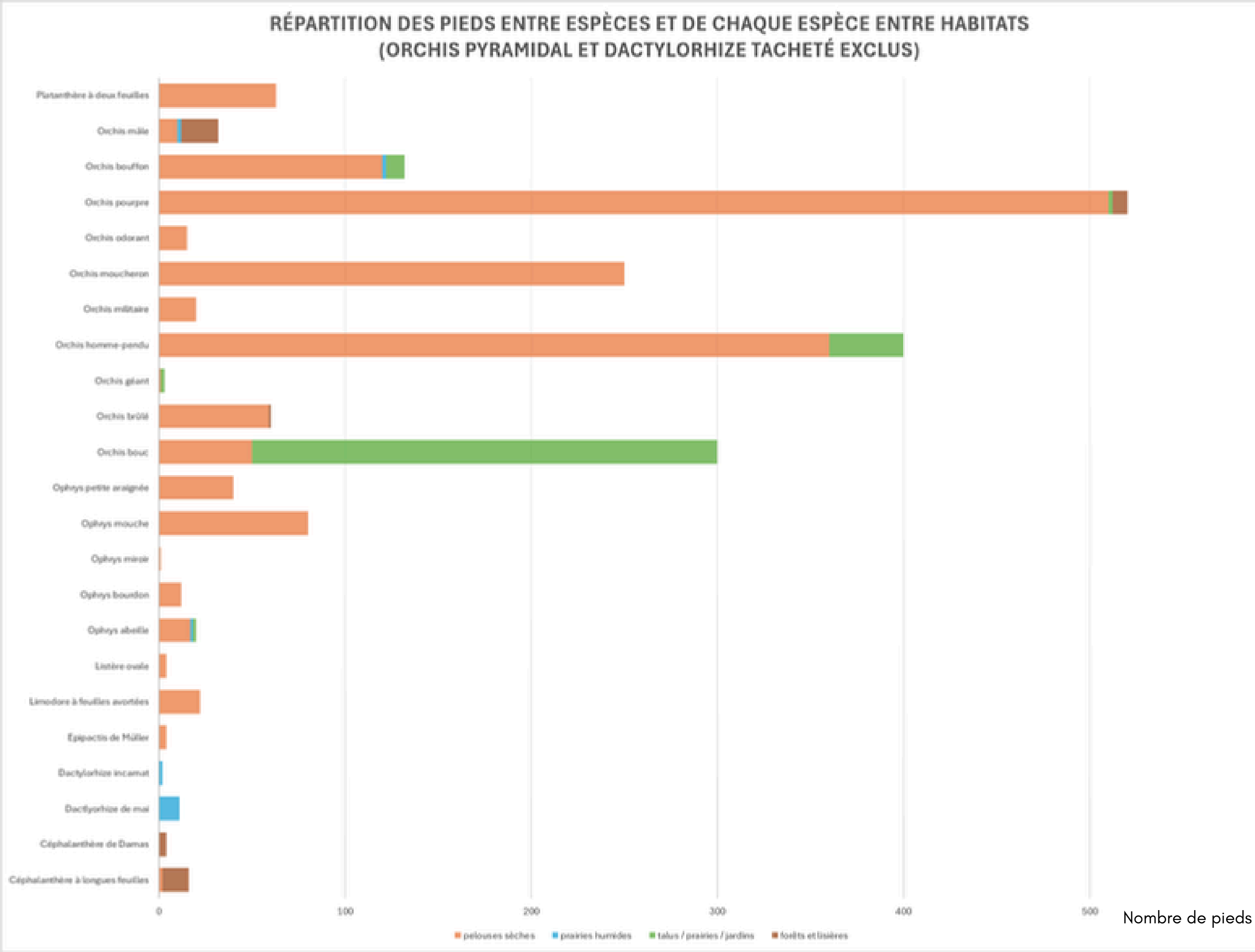
ANNEXE 1 :

MATRICE DES ABONDANCES ESTIMÉES PAR TAXON ET PAR HABITAT

Nom vernaculaire	abondance estimée	pelouses sèches	talus / prairies / jardins	prairies humides	forêts et lisières
Céphalanthère à longues feuilles	16	2	0	0	14
Céphalanthère de Damas	4	0	0	0	4
Dactylorhize de mai	11	0	0	11	0
Dactylorhize incarnat	2	0	0	2	0
Dactylorhize tacheté	3205	0	0	3200	5
Epipactis de Müller	4	4	0	0	0
Limodore à feuilles avortées	22	22	0	0	0
Listère ovale	4	4	0	0	0
Ophrys abeille	20	17	2	1	0
Ophrys bourdon	12	12	0	0	0
Ophrys miroir	1	1	0	0	0
Ophrys mouche	80	80	0	0	0
Ophrys petite araignée	40	40	0	0	0
Orchis bouc	300	50	250	0	0
Orchis brûlé	60	59	0	0	1
Orchis géant	3	1	2	0	0
Orchis homme-pendu	400	360	40	0	0
Orchis militaire	20	20	0	0	0
Orchis moucheron	250	250	0	0	0
Orchis odorant	15	15	0	0	0
Orchis pourpre	520	510	2	0	8
Orchis pyramidal	2474	2170	300	2	2
Orchis bouffon	132	120	10	2	0
Orchis mâle	32	10	0	2	20
Platanthère à deux feuilles	63	63	0	0	0
Totaux	7690	3810	606	3220	54
Nombre d'espèces	25	21	7	7	7

ANNEXE 2 :

GRAPHIQUE 3 SANS LES DEUX TAXONS LES PLUS ABONDANTS



ANNEXE 3 :

CARTE DES SPOTS IRRÉGULIERS ET DES ZONES À PROSPECTER

